

# Le CESE a rendu ses préconisations pour une école de la réussite pour tous

VIE DE L'ASSEMBLÉE

PUBLIÉE LE 07/05/2015

Saisine liée : UNE ÉCOLE DE LA RÉUSSITE POUR TOUS

Avis voté durant la séance plénière du 12 mai

Avis présenté par Mme Marie-Aleth Grard au nom de la section de l'éducation, de la culture et de la communication, présidée par M. Philippe Da Costa

Le rapport du CESE de septembre 2011 sur les « Inégalités à l'école » le dénonçait déjà, **l'école française n'arrive pas à atténuer les inégalités dues à l'origine sociale ou culturelle**. La loi de refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 insiste sur le caractère inclusif de l'école ; il est essentiel de se préoccuper de la réussite de tous. Permettre à tous les enfants, à tous les jeunes de devenir un jour des citoyens dans une démocratie, pleinement insérés dans la société, tel est le défi que l'école doit relever.

Nous ne pouvions aborder cette question des inégalités dues aux origines sociales et culturelles sans entendre d'abord la parole des parents socialement les plus exclus. Ils ont beaucoup à dire sur l'école et sur l'orientation de leurs enfants. C'est à partir des progrès des enfants des familles les plus défavorisées que nous pourrions mesurer la capacité de l'école à les faire réussir tous.

L'éducation prioritaire est l'une des réponses apportées pour lutter contre les inégalités scolaires. Elle ne peut pas être la seule et elle ne garantit pas une école ouverte et compréhensible par tous. Il faut également suivre d'autres pistes.

**L'école porte en elle ses propres forces.** Ce sont toutes ces personnes, ces équipes pédagogiques, ces établissements scolaires qui cherchent, créent, innovent dans le but de ne laisser aucun élève au bord de la route. Ils sont nombreux, peu connus. Ils ouvrent des voies qui devraient permettre de surmonter cet obstacle du déterminisme social auquel se heurte l'école.

Dans le cadre de la scolarité obligatoire (école primaire et collège), de nombreuses auditions ont permis d'entendre l'expérience d'acteurs de l'école travaillant à la réussite de tous. Ces acteurs n'ont pas développé des théories. Ils ont raconté ce qu'ils vivent avec les élèves. Les uns se réfèrent à des pédagogies connues depuis de longues années (Freinet, Montessori, pédagogie institutionnelle,...). D'autres puisent dans ces pédagogies et les adaptent à la réalité de leur établissement. Certains font appel à des expériences pédagogiques nées dans d'autres pays et dont les fruits sont avérés. Tous cherchent et s'adaptent aux besoins de leurs élèves pour tenter de faire de l'école un lieu du plaisir d'apprendre, sans abandonner l'exigence du savoir.

L'école n'étant pas le seul lieu d'éducation des enfants et des jeunes, il était important d'entendre comment des projets en partenariat avec les quartiers peuvent naître et ce qu'ils apportent à l'enfant, dans un tissu de relations où ses parents ont une place privilégiée.

De l'audition de toutes ces vies de classes, d'écoles, de collèges et de quartiers émergent des voies encore peu explorées dans l'école française. Elles se révèlent bénéfiques pour les élèves de tout niveau scolaire, même si elles restent évidemment perfectibles.

L'avis est adopté. Résultats du vote : 129 pour, 4 contre, 5 abstentions

**Marie-Aleth Grard** est photographe et vice-présidente de [ATD Quart Monde](#). Elle est également membre du Conseil Supérieur des Programmes. Elle siège au CESE à la section de l'éducation, de la culture et de la communication où elle représente le groupe des personnalités qualifiées.